

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article9275>

Revue de presse juridique territoriale & associative

- Actualité - L'actu des revues juridiques -



Publication date: jeudi 1er décembre 2022

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Association | Comptabilité publique | Conseil
municipal | Construction | Contentieux &
procédure | Contrats & marchés publics |
Cybersecurité | Domanialité | Droit funéraire |
Ecoles | Election | Environnement | Fonction
publique | Intérêt général | Laïcité | Pouvoir de
police | Responsabilité & transparence de la vie
publique | Transports & voirie | Urbanisme

[1]

Association

Extension des contrats juridico-fiscaux, Ann Sophie de JOTEMPS

JURISASSOCIATIONS, n°667, 1er novembre 2022, p.18

Lutte contre la corruption et le blanchiment : comparaison n'est pas raison, Sarah FARHAT

JURISASSOCIATIONS, n°667, 1er novembre 2022, p.22

Les contrôles en matière comptable, Irène SCOLAN, Thomas DESCAMPS

JURISASSOCIATIONS, n°667, 1er novembre 2022, p.25

Dépenses des organismes sans but lucratif : l'examen par le juge, Stéphanie DAMAREY

JURISASSOCIATIONS, n°667, 1er novembre 2022, p.27

Dons en confiance : un contrôle à part, Mathilde CUCHET-CHOSSELER, Myriam KACZMAREK

JURISASSOCIATIONS, n°667, 1er novembre 2022, p.31

Le contrat d'engagement républicain, le préfet et le climat, **Mathieu PASTENE**

Une association propose, lors d'un évènement, des ateliers de formation à la désobéissance civile. Le préfet s'en insurge et demande le retrait des subventions pour non-respect du contrat d'engagement républicain. Analyse et commentaire

JURISASSOCIATIONS, n°667, 1er novembre 2022, p.34

Associations inscrites à objet culturel : le financement étranger encadré, **Eric SANDER**

Avec la loi du 24 août 2021, une nouvelle forme de groupement de personnes a fait son apparition dans le paysage juridique alsacien-mosellan : l'association inscrite à objet culturel. Un décret du 22 avril 2022 a précisé les mesures impactant ces nouvelles structures, notamment en encadrant le financement étranger

JURISASSOCIATIONS, n°668, 15 novembre 2022, p.34

Droit pour une collectivité de subventionner une association de sauvetage de migrants en mer, **Xavier DELPECH**

TA Paris, 12 septembre 2022, n°1919726

JURISASSOCIATIONS, 1er novembre 2022, p.34

Réussir la mise à disposition gratuite des locaux aux associations, **Sophie BANEL**

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°249, octobre 2022, p.30

Entretien d'un chemin rural par une association

LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n°1128, novembre 2022, p.292

CER : le retrait d'une subvention doit suivre une procédure, **Armelle BARROUX**

ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 23 novembre 2022

Quelle est l'utilité du quitus ?, **Pierre DELICATA**

ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 23 novembre 2022

Le bénévolat et le travail sont des états de fait, **Cécile CHASSEFEIRE**

ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 23 novembre 2022

Généralisation de la facturation électronique, **Cécile CHASSEFEIRE**

ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI, 23 novembre 2022

Comptabilité publique

Passage à la M57 : anticiper et programmer pour réussir

LA VIE COMMUNALE ET DÉPARTEMENTALE, n°1129, décembre 2022, p.305

Conseil municipal

Conseil municipal : tenue correcte exigée ?, **Servan LE JANNE**

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.36

Les délégations du conseil municipal au maire

LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n°1128, novembre 2022, p.298

Le maire et l'information, **G. D. MARILLIA**

LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n°1129, décembre 2022, p.312

Secrétaire de séance du conseil municipal. Conséquence d'une absence de désignation

LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n°1129, décembre 2022, p.329

L'annulation des actes d'une AODE s'opposant au déploiement des dispositifs de comptage Linky, **Jean-Sébastien BODA**

CAA Lyon, 23 juin 2022, n° 20LY01977

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 47, 28 Novembre 2022, 2324

Construction

Absence d'appel en garantie des constructeurs en cas de manquement du maître d'œuvre lors de la réception, **Hélène HOEPFFNER**

CAA Toulouse, 21 juin 2022, n°21TL01740

RDI, n°10, octobre 2022, p.529

Contentieux et procédure

Chronique de contentieux administratif - Décisions de juillet à septembre 2022, **Olivier LE BOT**

Le troisième trimestre 2022 a été marqué par l'ouverture de l'accès en open data à tous les jugements de tribunaux administratifs rendus à compter du 1er juillet 2022. Sur le plan des décisions rendues par le Conseil d'État, aucune innovation majeure n'est intervenue au cours de cette période dans le domaine de la procédure administrative contentieuse. Plusieurs précisions intéressantes ont néanmoins été apportées sur des points particuliers, notamment la recevabilité du recours pour excès de pouvoir, les règles propres au contentieux de l'urbanisme, la clôture d'instruction, le référé-expertise et le référé-provision. On note également la reconnaissance du droit à l'environnement comme liberté fondamentale au sens de l'article L. 521-2 du C.JA.

LA SEMAINE JURIDIQUE ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES n° 45, 14 Novembre 2022, 2306

Quel est le délai pour agir d'un tiers contre la décision de l'autorité administrative refusant d'abroger ou de retirer un permis obtenu par fraude ?, **Stéphane Hoynck**

CE, 22 juin 2022, n°443625

RDI, n°10, octobre 2022, p.610

Quelle doit être la composition du tribunal administratif de Nouvelle Calédonie lorsqu'il statue de nouveau sur le litige après l'annulation de son premier jugement par le juge de cassation ?, **Frédéric DIEU**

CE 5 juillet 2022, n°449112

blockquote class="spip_poesie">
RDI, n°10, octobre 2022, p.614

Le référé : une procédure contentieuse (souvent négligée et pourtant) très efficace en matière d'expropriation,
Alexandre LABETOULE

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 47, 28 Novembre 2022, 2328

Appréciation en référé de l'utilité d'une demande d'expertise, **Marc Pichon De VENDEUIL**

CE, 27 juill. 2022, n° 459159

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 47, 28 Novembre 2022, 2329

Contrats & marchés publics

Faut-il justifier d'un déficit d'exploitation pour modifier les prix d'un contrat ?, **Jean-Marc PEYRICAL**

L'avis rendu par
le Conseil d'Etat
le 15 septembre
laisse persister
un certain flou sur
la nature du
surcoût pouvant
donner lieu à un
avenant

LE MONITEUR, 28 octobre 2022, 74

Clauses sociales dans les marchés publics : les facilitateurs face à l'environnement ?, **Jean-Marc JOANNÈS**

ACHATPUBLIC.INFO 18 novembre 2022

Etudes d'impact : les juges sont de plus en plus exigeants, **Martin MATTIUSSI-POUX**

Une insuffisance dans la méthodologie retenue peut conduire à l'annulation du projet

LE MONITEUR, 28 octobre 2022, 78

Maîtriser les modalités de règlement financier des marchés publics : la gestion des versements intermédiaires,
Vanessa PARDO LEBON

LA REVUE DES MARCHES PUBLICS, n°213, octobre 2022, p.10

Flambée des prix : que peuvent faire les acheteurs publics ?, **Mourad MERGUI**

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°249, octobre 2022, p.12

Panorama des règles applicables aux marchés conclus par les organismes privés, **Laurent BIDAULT**

LE MONITEUR, 4 novembre 2022, p.60

Marchés publics et hausse des matières premières

LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n°1128, novembre 2022, p.296

Les mécanismes de réserves à la réception dans les CCAG travaux, **Nicolas FERRE**

La jurisprudence récente précise la distinction entre réception avec réserves et sous réserve, et ses conséquences

LE MONITEUR, 11 novembre 2022, p.64

Le CCAG travaux implique-t-il un droit à la révision des prix ?, **Arnaud LATRECHE**

Examen des arguments pour revendiquer l'insertion ou la modification d'une clause de variation en cours de marché

LE MONITEUR, 18 novembre 2022, p.54

ENR : face à l'urgence, la précipitation, **Johanna LEPLANOIS**

TECHNI.CITES, n°357, novembre 2022, p.49

Marchés publics : oser les variantes, **Vanessa PARDO LEBON**

L'acheteur doit s'interroger sur les enjeux liés à l'ouverture des marchés publics aux variantes et sur l'intérêt de demander des prestations supplémentaires éventuelles ou de mettre en place des options

TECHNI.CITES, n°357, novembre 2022, p.50

Limiter le nombre de candidats à un marché, mode d'emploi, **Gabriel ZIGNANI**

Le Conseil d'Etat a rappelé le mois dernier la démarche à suivre par une collectivité qui veut encadrer le nombre de soumissionnaires admis à déposer une offre

LA GAZETTE, 28 novembre 2022, p.55

Non renouvellement de l'occupation du domaine public portuaire, point de recours Béziers à Sanary-sur-Mer, **Carine VAYSSE**

CE, 13 juill. 2022, n° 458488

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 47, 28 Novembre 2022, 2326

Le point sur... le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER), **Catherine RIBOT**

L'article 13 de la loi relative à l'économie sociale et solidaire, codifié à l'article L. 2111-3 du code de la commande publique (CCP), a instauré l'obligation d'adopter et de publier un schéma de promotion des achats publics socialement responsables. L'article 76 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a prévu d'élargir ce schéma à la promotion des achats publics écologiquement responsables (SPASER).

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.558

Possibilités de modification du prix ou des tarifs des contrats de la commande publique et conditions d'application de la théorie de l'imprévision : le Conseil d'État rend son avis (tant attendu), **Jean-David DREYFUS**

Le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique a interrogé le Conseil d'État sur les possibilités de modification du prix ou des tarifs des contrats de la commande publique et les conditions d'application de la théorie de l'imprévision. L'assemblée générale a rendu un avis le 15 septembre 2022 qui s'articule autour de deux grands axes :

- les modifications des clauses financières des marchés publics et contrats de concession autorisées sur le fondement des articles du code de la commande publique (CCP) ;
- l'articulation de ces modifications avec l'indemnisation sur le fondement de la théorie de l'imprévision.

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.574

Seul le juge peut prononcer la disparition rétroactive d'une clause contractuelle illicite, **Jean-David DREYFUS**

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.578

La notion d'efficacité de la commande publique , **François LICHÈRE**

L'efficacité de la commande publique est une notion peu étudiée par les juristes, alors même que sa mention se trouve dans l'article L. 3 du Code de la commande publique. Son contenu est ambivalent, à la lecture des textes et de la jurisprudence : tantôt elle vise à garantir que les besoins de l'autorité contractante sont assurés, tantôt s'y ajoute le fait qu'ils doivent être garantis à moindre coût. Enfin, sa valeur juridique oscille entre simple objectif et principe entraînant parfois des conséquences juridiques directes.

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 46, 21 Novembre 2022, 2314

Les principes de libre accès, d'égalité des candidats et de transparence des procédures, garants de l'efficacité ? , **Frédéric LOMBARD et Thierry AMSELEK**

Les divers codes régissant la commande publique depuis 2001 établissent un lien entre les principes fondamentaux de la commande publique et l'objectif d'efficacité de celle-ci. La mesure de cette efficacité prend un relief particulier depuis que la commande publique est devenue autre chose qu'un acte d'achat pour devenir un outil de politique publique. Il est dès lors essentiel de questionner la présomption, textuelle, selon laquelle l'observation des principes de la commande publique (liberté d'accès, égalité de traitement, transparence des procédures) garantit l'efficacité de celle-ci. Le droit positif offre des outils tendant à évincer ou résoudre les difficultés d'exécution qui ruinent toute idée d'efficacité. Le droit est aussi complété par les bonnes pratiques des acheteurs publics.

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 46, 21 Novembre 2022, 2315

L'efficacité du droit de la commande publique dans la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles , **Isabelle HASQUENOPH**

Le droit de la commande publique n'a pas été pensé pour lutter contre les abus de position dominante et les ententes, à l'inverse du droit de la concurrence. Toutefois, il offre des outils (motifs d'exclusion, allotissement, offre anormalement basse...) qui peuvent s'avérer utiles pour combattre de telles pratiques, comblant ainsi certaines lacunes du droit de la concurrence. La complémentarité de ces deux corpus juridiques illustre bien le changement de philosophie à l'œuvre sous l'influence européenne : le droit de la commande publique n'est plus seulement conçu comme un droit de protection de la puissance publique et des deniers publics, mais également comme un droit tourné vers la préservation du libre jeu de la concurrence entre entreprises.

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 46, 21 Novembre 2022, 2317

Les instruments spécifiques de l'efficacité, des instruments à renforcer ? , **Christopher MENARD**

La mutualisation (centrales, groupements de commandes) et les techniques d'achats (accords-cadres, systèmes d'acquisition dynamiques, enchères électroniques) sont-elles des vecteurs d'efficacité de l'achat public ? Telle était la première question dans le cadre de ce second thème du colloque. Pour y répondre, il faut en premier lieu, en rappeler le régime, tel qu'il est prévu dans le Code de la commande publique. Dans un second temps, c'est la pratique qui permet de démontrer l'intérêt de la mutualisation et des instruments spécifiques comme l'accord-cadre ou le système de qualifications. Au-delà des bénéfices évidents en matière de performance de l'achat, la mutualisation peut s'avérer utile dans la période actuelle de tension pour sécuriser un approvisionnement. Les techniques d'achat spécifiques (accord-cadre, systèmes de qualifications) sont spécifiques et démontrent leur utilité dans certains domaines ou pour répondre à certaines problématiques d'achat dès lors qu'elles sont utilisées à bon escient.

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 46, 21 Novembre 2022, 2318

Les objectifs horizontaux de la commande publique, des obstacles à « l'efficacité » ? , **Hélène HOEPPFNER**

La commande publique participe à l'atteinte des « objectifs liés au développement durable, dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale ». Ce nouvel article L. 3-1 du CCP, placé dans son titre préliminaire, témoigne de ce que la commande publique est devenue, de manière pleinement assumée, un instrument au service des politiques sociale, environnementale et d'innovation. Placés sur le même plan que les principes fondamentaux de la commande publique et l'ouverture à la concurrence, énoncés à l'article L. 3, ces objectifs sont considérés comme garantissant « l'efficacité de la commande publique ». Mais si l'on se souvient que les codes successifs commençaient tous par l'affirmation aux termes de laquelle : « l'efficacité de la commande publique... est assurée... par le respect des principes fondamentaux de la commande publique et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse », on peut se poser la question de savoir dans quelle mesure ces objectifs participent ou au contraire sont un obstacle à cette efficacité.

LA SEMAINE JURIDIQUE ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES n° 46, 21 Novembre 2022, 2318

L'autonomie commerciale : clé de voute de la participation de plusieurs filiales d'une même holding , **Nicolas LAFAY**

La participation de plusieurs filiales à une procédure de passation d'un marché public ne peut être en soi un motif de rejet de ces dernières. Le Tribunal administratif de Besançon y revient dans une ordonnance de septembre. Maître Nicolas Lafay s'intéresse ensuite à deux autres affaires : l'une portant sur une erreur de dépôt de dossiers ; l'autre relative la compétence du juge administratif en référé précontractuel...

ACHATPUBLIC.INFO 14 novembre 2022

Objectifs pluriels de la commande publique : efficacité discutée , **Anna Maria SMOLINSKA**

La rencontre entre l'efficacité de la commande publique et les « objectifs pluriels » – notamment sociaux et environnementaux ou d'accès des petites et moyennes entreprises – donne lieu à un double questionnement. Premièrement : ces objectifs nuisent-ils à l'efficacité de la commande publique ? Deuxièmement : la commande publique permet-elle efficacement d'atteindre ces objectifs ? Quant à la première question, les constats sont mitigés et varient selon les domaines et les objectifs concernés. Quant à la seconde, ces constats paraissent plus positifs. En tout état de cause, la légitimité des « objectifs pluriels », vecteurs de l'intérêt général, a été assez largement reconnue par les acheteurs (publics et privés) et les opérateurs économiques.

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 46, 21 Novembre 2022, 2322

Cybersécurité

Cyberattaques : comment les collectivités se prémunissent, **Olivier DEVILLERS**

Les cyberattaques ne sont pas une fatalité. Face à une menace toujours plus tangible, les collectivités prennent les devants. La sensibilisation des agents est une priorité

MAIRES DE FRANCE, novembre 2022, 52

Cybersécurité : des outils pour protéger les collectivités, **Lucile BONNIN**

Face à la menace grandissante des cyberattaques, des solutions existent. Un tour d'horizon a été fait à l'occasion d'un point info dédié durant le Congrès des maires.

MAIRE INFO, 28 novembre 2022

Domanialité

Sur la relativisation des principes d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité du domaine public, **Grégoire LERAY**

Conseil d'Etat, 22 juillet 2022, n°458590

RDI, n°10, octobre 2022, p.526

Quel est le point de départ du délai de recours contentieux des propriétaires riverains contre une décision d'aliénation de parcelles supportant un chemin rural après sa désaffectation ou de parcelles supportant des voies du domaine public routier après leur déclassement ?, **Romain VICTOR**

Conseil d'Etat, 5 juillet 2022, n°459683

BJCL, septembre 2022, p.585

Dans quel cas la légalité d'une autorisation d'occupation domaniale située dans le périmètre d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur est-elle subordonnée à sa comptabilité avec ce plan et à l'accord de l'architecte des bâtiments de France ?, **Romain VICTOR**

Conseil d'Etat, 5 juillet 2022, n°459089

BJCL, septembre 2022, p.592

Définition et gestion du domaine privé : questions d'actualité, **Frédéric MATHA, David BLONDEL**

L'expansion de la domanialité privée à travers un mouvement de resserrement de la domanialité publique vient rappeler la nécessité de préciser les particularités du domaine privé des personnes publiques.

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.569

Droit Funéraire

Site cinéraire : création et administration

LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n°1128, novembre 2022, p.294

Ecoles

Refuser l'accès à la cantine ou au périscolaire est une discrimination, **Romain VICTOR**

Il n'est apparemment pas acquis que la cantine est ouverte à tous les enfants. Or fonder son refus sur la situation personnelle de la mère, ou sur la maladie chronique de son enfant, est discriminatoire

LA GAZETTE, 14 novembre 2022, p.57

Election

Élections locales : pas d'annulation sans altération décisive de la sincérité du scrutin, **Patrick MOZOL**

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 4, 14 Novembre 2022, 2037

Environnement

ICPE : absence de responsabilité du dernier exploitant en cas de modification de l'usage futur à l'initiative d'un tiers, **Grégoire LERAY**

Cass. 3civ., 29 juin 2022, n°21-17502

RDI, n°10, octobre 2022, p.508

S'approprier l'objectif de zéro artificialisation nette, **Etienne MASCRE**

LA GAZETTE, 7 novembre 2022, p.62

Préservation des haies : des efforts restent à faire, **Clémence VILLEDIEU**

Des collectivités s'engagent dans une gestion raisonnée de leurs haies, réservoirs de biodiversité. Mais de mauvaises habitudes persistent

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.32

Un incontournable : végétaliser les cours de récréation, Guillaume PELLERIN

Face à la récurrence des périodes caniculaires, de plus en plus de collectivités optent pour la végétalisation des cours de récréation. Un moyen de lutter contre les îlots de chaleur qui possède bien d'autres vertus

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.34

Le vent pourrait tourner pour l'éolien, Anne Laure GAUTHIER

Simplification, incitations financières... Ce que le gouvernement prévoit pour accélérer les projets

LE MONITEUR, 11 novembre 2022, p.66

La fondamentalité de « la protection de l'environnement » : faut-il s'y référer ?, Rémi RADIGUET

CE, 20 sept. 2022, n° 451129

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 45, 14 Novembre 2022, 2309

L'entrée en vigueur des décisions du maire, G. D Marillia

L'AMF a conduit une enquête sur l'élaboration des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Des démarches appréciées par les maires, car collaboratives et peu sélectives

LA VIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE, n°1128, novembre 2022, p.284

CRTE : les intercommunalités rechignent à arbitrer entre les projets, **Barbara RIVOIRE**

L'AMF a conduit une enquête sur l'élaboration des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Des démarches appréciées par les maires, car collaboratives et peu sélectives

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.38

Tout savoir sur la stratégie numérique responsable, **Nathalie LEVRAY**

LA GAZETTE DES COMMUNES, 16 novembre 2022,

Mode d'emploi de la procédure d'urgence à caractère civil, **Nathalie LEVRAY**

Une circulaire du 2 août 2022 décrypte les modalités d'exonération d'évaluation environnementale pour les projets répondant à des événements très graves. Décryptage en 5 points-clés.

LA GAZETTE DES COMMUNES, 9 novembre 2022,

Fonction publique

Le cadre d'emplois des puéricultrices territoriales en 10 questions, **Sophie SOYKURT**

LA GAZETTE DES COMMUNES, 9 novembre 2022,

Quels sont les obligations de la collectivité d'origine pour la réintégration d'un agent en disponibilité pour convenances personnelles d'une durée inférieure à trois ans ?, **Laurent CYTERMANN**

CE, 7 juillet 2022, 449178

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.30

Le Conseil d'Etat consacre le droit à l'indemnisation des congés annuels non pris, **Cyril Auger**

L'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 22 juin 2022 consacre enfin le droit pour un fonctionnaire d'obtenir, à la fin de sa relation de travail, l'indemnisation de ses congés annuels non pris pour des raison de santé, mais pas de façon illimitée. Retour sur l'évolution jurisprudentielle en la matière

LA LETTRE DU CADRE TERRITORIAL, novembre 2022, p.68

Décryptage de l'apprentissage dans la fonction publique territoriale, **Johana JOUNIER**

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°250, novembre 2022, p.17

Le reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes, **Stéphane BRUNELLA**

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°250, novembre 2022, p.19

Gérer les congés annuels des fonctionnaires, **Nathalie KACZMARCZYK**

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°250, novembre 2022, p.21

Connaître les règles de cumul d'activités, **Julie PERRIER**

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°250, novembre 2022, p.23

Maladie imputable au service : précisions sur la notion de « fait personnel »

CE, 22 oct. 2021, n° 437254

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 4, 14 Novembre 2022, 2038

Un fonctionnaire peut être sanctionné sur la base d'un rapport de détective privé, Bastien SCORDIA

ACTEURS PUBLICS, 16 novembre 2022

Catastrophes naturelles : les référents départementaux vont être nommés d'ici la fin du mois, Franck LEMARC

Le ministre de l'Intérieur a signé, le 24 octobre, une circulaire relative « à la mise en place de référents départementaux, à la gestion des conséquences des catastrophes naturelles et à leur indemnisation ». Futurs interlocuteurs des communes, ils devraient être nommés avant le 30 novembre.

MAIRE INFO, 18 novembre 2022,

Droits à indemnisation et à report des congés non pris, Jennifer RIFFARD

LA GAZETTE, 7 novembre 2022, p.58

Agents contractuels : les nouvelles règles statutaires, Line BAUMANN

Un récent décret étend et aligne les droits des agents contractuels sur ceux des fonctionnaires. Le point sur les principales modifications

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.47

Le maire est seul compétent pour accorder ou refuser la protection fonctionnelle, Sophie SOYKURT

LA GAZETTE DES COMMUNES, 25 novembre 2022,

Etre un mauvais manager peut justifier un licenciement, Sophie SOYKURT

En dépit du contexte difficile dans lequel la cheffe de service de la police municipale d'une commune a pris ses fonctions, son attitude humiliante et trop rigide caractérise son insuffisance professionnelle et justifie son licenciement. Tel est le sens d'un arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes du 25 octobre.

LA GAZETTE DES COMMUNES, 15 novembre 2022,

Emploi : le contrat de projet dans la fonction publique en 10 questions, Sophie SOYKURT

LA GAZETTE DES COMMUNES, 29 novembre 2022,

Le temps de travail des agents territoriaux en 10 questions, Sophie SOYKURT

LA GAZETTE DES COMMUNES, 8 novembre 2022,

Intérêt général & service public

L'intérêt général, contours de la notion, Me Philippe Bluteau

Dans la première phrase de son étude de 1999 consacrée à l'intérêt général, le Conseil d'État le qualifie de « pierre angulaire de l'action publique, dont il détermine la finalité et fonde la légitimité » : parce que l'intérêt général détermine la finalité de l'action publique, la décision publique doit lui être conforme, sauf à être censurée, et parce qu'il fonde sa légitimité, l'intérêt général justifie l'attribution à l'administration de pouvoirs exorbitants du droit commun, y compris dans le cadre des relations contractuelles. Mais ces deux propriétés de l'intérêt général n'apportent pas d'éclairage sur sa nature : qu'est-ce donc exactement que cet intérêt ? Pour tenter d'identifier les contours de la notion, en première intention, on peut jouer du contre-jour : l'intérêt général ne peut pas être l'intérêt d'un seul.

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.540

L'intérêt général et l'intervention économique des personnes publiques, Raphaël MEYER

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.549

L'intérêt général dans le contentieux contractuel, **Jean-David DREYFUS**

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.543

Intérêt général et gestion domaniale : le bail emphytéotique administratif, **Christophe MONDOU**

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.558

Faut-il externaliser le recensement ?, **Mounia BENAILI**

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.30

Laïcité

Le "burkini" peut-il être autorisé dans les piscines municipales ?, **Frédérique de la MORENA**

TA Grenoble, 25 mai 2022, n°2203163
CE, 21 juin 2022, n°464648

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.38

Renforcement du respect du principe de laïcité dans les établissements scolaires

- . - À propos de la circulaire du 9 novembre 2022, **Pierre VILLENEUVE**

Face à l'augmentation du nombre de signalements des atteintes au principe de laïcité, le ministère de l'Éducation nationale a publié une circulaire afin de renforcer le respect du principe de laïcité dans les établissements scolaires. - Ce texte intervient dans un contexte paradoxal, souvent exacerbé et présenté comme limitant la liberté d'opinion, le principe de laïcité sort toutefois « renforcé » de la loi du 24 août 2021. - Au-delà du rappel du principe de laïcité, cette circulaire prévoit une réponse graduée aux atteintes de la part des élèves et, renforce la protection fonctionnelle des personnels de l'Éducation nationale. - Différentes annexes complètent la circulaire dont des modèles de plainte auprès du parquet ou de saisine du procureur de la République.

LA SEMAINE JURIDIQUE ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES n° 46, 21 Novembre 2022, act. 692

Pouvoir de police

La prévention des incendies de forêt, **Fabienne NEDEY**

Les dispositifs de lutte contre les feux de forêt mobilisent de nombreux acteurs locaux. Maires de France rappelle les responsabilités de chacun et, en particulier, le rôle du maire

MAIRES DE FRANCE, novembre 2022, p74

Sécurité : les principales mesures du projet de loi Lopmi, **Xavier BRIVET**

Le Sénat a adopté ce texte, le 18 octobre, en l'amendant. Les députés l'examineront en novembre

MAIRES DE FRANCE, novembre 2022, p.31

Quel cadre juridique pour les rave parties ?, **Géraldine BOVI-HOSY**

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°250, novembre 2022, p.25

Plan communal ou intercommunal de sauvegarde nouvelle génération, **Mourad MERGUI**

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°250, novembre 2022, p.27

Illégalité de l'arrêté de péril : que peut réclamer la commune au propriétaire ?, **Lucienne ERSTEIN**

Malgré l'annulation de l'arrêté de péril, la commune peut rechercher le propriétaire de l'immeuble en paiement du coût des travaux exécutés d'office, à la suite de cette décision, sur le terrain de l'enrichissement sans cause.

LA SEMAINE JURIDIQUE ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES n° 46, 21 Novembre 2022, act. 704

Caméras mobiles pour les gardes champêtres : l'autorisation sera délivrée sur simple demande du maire, **Franck LEMARC**

Dans une circulaire publiée dans le Bulletin officiel du ministère de l'Intérieur, celui-ci détaille la « doctrine d'emploi » des caméras individuelles qui peuvent désormais (à titre expérimental) être utilisées par les gardes champêtres. Explications.

MAIRE INFO, 28 novembre 2022

Caméras individuelles pour les policiers municipaux : les règles changent, **Franck LEMARC**

Un décret paru ce matin au Journal officiel fixe très précisément les règles de l'usage de caméras individuelles par les policiers municipaux. Les images pourront désormais être transmises en temps réel et être visionnées par les agents porteurs de caméras.

MAIRE INFO, 3 novembre 2022

Responsabilité & transparence de la vie publique

Lanceurs d'alerte : la procédure de recueil est désormais fixée, Guillaume PAILLER

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.537

Éthique publique : lorsque la HATVP interprète la loi « 3DS », Samuel DYENS

Saisie par le président d'une métropole, la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) a livré sur deux aspects particuliers son interprétation de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS », et tout particulièrement de son article 217 (créant l'art. L. 1111-6 du CGCT). La HATVP, tout en confirmant des solutions classiques (notamment à propos de la présence d'élus dans des associations), procède à certaines interprétations que l'on qualifiera de « constructives ».

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.583

Lancement d'une plateforme dédiée aux signalements : la Cour des comptes s'ouvre-t-elle aux lanceurs d'alertes ?,
Yanisse BENRAHOU

Le 6 septembre 2022, la Cour des comptes a lancé sa plateforme qui permet à tout citoyen de signaler des irrégularités ou des dysfonctionnements constatés dans la gestion publique. - Ce dispositif qui s'inscrit dans le cadre du projet stratégique des juridictions financières JF 2025, encadre le recueil et le traitement des signalements reçus par la Cour des comptes. La plateforme vise notamment à recueillir les manquements relatifs à « la gestion des marchés publics, l'attribution de rémunérations ou de subventions indues, les conflits d'intérêts ». Le dispositif participera donc à la détection des manquements au devoir de probité et la Cour des comptes ambitionne d'être « plus attentive à la transparence, à la régularité et à la probité de la gestion publique ».

LA SEMAINE JURIDIQUE ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES n° 45, 14 Novembre 2022, act. 667

Rapport annuel des élus dirigeants d'entreprises publiques locales : le décret est paru, Franck LEMARC

La loi 3DS a institué l'obligation, pour les représentants des collectivités au sein du conseil d'administration des entreprises publiques locales, de présenter annuellement un rapport devant l'organe délibérant de leur collectivité ou groupement. Un décret paru le week-end dernier précise le contenu de ce rapport.

MAIRE INFO, 8 novembre 2022

Les élus et la commande publique : Quelles évolutions du droit pénal ?, Yannick DECARA

ACHATPUBLIC.INFO 21 novembre 2022

Prise illégale d'intérêts : les précisions de la Cour d'appel d'Agen, Yannick DECARA

ACHATPUBLIC.INFO 17 novembre 2022

Atteintes à la probité : la carte et le territoire, Fleur JOURDAN

La première étude statistique sur les atteintes à la probité enregistrées par la police et la gendarmerie depuis 2016 révèle une forte hausse des infractions dans ce domaine. - Elle montre que ces infractions sont inégalement réparties sur le territoire. - Elles concernent principalement des infractions de corruption publique réalisées par des personnes physiques

LA SEMAINE JURIDIQUE ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES n° 46, 21 Novembre 2022, act. 691

Guide à destination des agents publics : l'AFA ne fait pas de cadeaux ! , Fleur JOURDAN

L'AFA a publié un guide sur les règles applicables en matière de cadeaux et d'invitation pour les agents publics. Compte tenu des risques pénaux, disciplinaires et même administratifs liés à l'acceptation d'un cadeau en contrepartie d'un comportement de l'Administration, l'AFA préconise le refus de principe. Cette recommandation qui manque de nuance, et peut être de réalisme, peut être amendée dans le cadre de politique cadeaux adaptée à chaque entité.

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 47, 28 Novembre 2022, 2325

Marchés publics : de l'objet et du produit du délit de favoritisme, **Rodolphe Mesa**

L'attribution du marché public ne participe pas des éléments constitutifs du délit de favoritisme et le marché proprement dit ne peut être regardé comme l'objet de ce délit. Le produit du délit de favoritisme équivaut au prix total du marché attribué à la suite de sa commission, duquel doivent être déduites les charges et dépenses directement imputables à son exécution, et auquel doit être ajouté l'ensemble des gains, directs ou indirects, attendus et découlant du marché.

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 47, 28 Novembre 2022, 2327

Au Congrès des maires, le risque pénal inquiète les élus, **Léna JABRE**

LA GAZETTE DES COMMUNES, 25 novembre 2022,

"Les élus locaux sont plus exposés au lobbys que les élus nationaux", **Didier MIGAUD (interview)**

LE COURRIER DES MAIRES, N°367, novembre 2022,

Transports & voirie

Les zones à faibles émissions mobilité, des territoires à l'abri des nuisances ?, **François BENCHENDIKH**

ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2022 p.533

La sécurité des ponts reste un casse tête pour les élus, **Martine KIS**

Ce
patrimoi
ne qui
se
dégrade
est un
problèm
e aigu
pour les
petites
commun
es.
ingénieri
e et
finance
ment
manque
nt
toujours

MAIRES DE FRANCE, novembre 2022, p.42

Urbanisme

Responsabilité de la puissance publique et droit de préemption, **Jean François STRUILLOU**

RDI, n°10, octobre 2022, p.495

Pour déterminer le champ d'application du permis de construire le changement de destination doit être apprécié en considération de la nouvelle nomenclature, **Pierre SOLER COUTEAUX**

CE, 7 juillet 2022, n°454789

RDI, n°10, octobre 2022, p.536

L'absence d'identification des indicateurs nécessaires à l'analyse des résultats de l'application du PLU constitue une illégalité de nature à justifier l'annulation partielle de la libération l'approuvant, uniquement en ce qui concerne l'omission de ces indicateurs

CE, 7 juillet 2022, n°451137

RDI, n°10, octobre 2022, p.541

Décrets ZAN : retour sur les dispositions contestées, Arthur GAYET

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°249, octobre 2022, p.17

Evaluation environnementale dans les ZAC : principe et réalités, Quentin UNTERMAIER

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°249, octobre 2022, p.19

Retrait du trait des côtes : les nouvelles obligations, Olivier BONNEAU

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°249, octobre 2022, p.22

Révision du PLU parisien : vers un document bioclimatique et plus exigeant, Anne Laure GAUTHIER

Limitation des surfaces de bureaux, refonte des orientations d'aménagement et de programmation, Urbascore... Analyse des mesures que souhaite adopter la capitale

LE MONITEUR, 4 novembre 2022, p.56

Renoncer aux lotissements pavillonnaires ?, Marius BENEDETTI

A l'heure de la lutte contre l'artificialisation des sols, les lotissements pavillonnaires ont mauvaise presse. Mais les Français continuent de plébisciter les maisons individuelles hors zones urbaines. Peut-on concilier les deux approches ?

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.20

Dématérialisation de l'urbanisme. Paré pour le 1er janvier 2023 ?, Yannick BELLE

Dès 2023, le caractère exécutoire des documents d'urbanisme sera lié à leur publication en ligne sur un portail national

LE JOURNAL DES MAIRES, novembre 2022, p.26

La responsabilité de la commune dans l'exercice du droit de préemption, **Olivier LE BOT**

LA GAZETTE, 14 novembre 2022, p.60

50 questions sur le logement social, **Anne-Christine FARÇAT, Eglantine ANJALBERT, Johanna HENRI-LUYTON, Alexandra ADERNOT, Elise HUMBERT, David CONERARDY**

LE COURRIER DES MAIRES, LES CAHIERS DÉTACHÉS, N°367, 10 novembre 2022

Les nouvelles dispositions visant à renforcer le contrôle des règles de construction, **Yhoulam ATHOUMANI**

LA GAZETTE, 14 novembre 2022, p.62

Dans quelles circonstances le Conseil d'État tranche-t-il directement un litige portant sur un permis de régularisation ?
, Francis POLIZZI

CE, 10 oct. 2022, n° 452955

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 45, 14 Novembre 2022, 2312

Documents du lotissement : quelles règles de calculs dans la procédure de modification ?, **Olivier Le BOT**

CE, 1er juin 2022, n° 443808

La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales n° 47, 28 Novembre 2022, 2330

Autorisations d'exploitation commerciale : le rôle des collectivités, **Barbara RIVOIRE**

LES CAHIERS JURIDIQUES DE LA GAZETTE, n°249, octobre 2022, p.24

Maîtriser les nouvelles règles relatives aux droits de préemption, **Antoine PETIT DIT CHAGUET**

LA GAZETTE DES COMMUNES, 30 novembre 2022,

Faire face à la fraude au permis de construire, **Hanna ALIBAY**

La fraude peut se définir par des manœuvres du pétitionnaire de nature à tromper l'administration sur la réalité du projet dans le but d'échapper à l'application d'une règle d'urbanisme

LA GAZETTE, 28 novembre 2022, p.62

S'approprier l'objectif du ZAN en 6 étapes, **Étienne MASCRÉ**

Le zéro artificialisation nette (ZAN) constitue un objectif à atteindre en 2050. Il implique une réduction progressive par tranche de dix années de la surface nouvellement artificialisée. De plus, la réduction de moitié de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers devra être intégrée progressivement dans les documents d'urbanisme. Explications et méthode en six étapes-clés.

LA GAZETTE DES COMMUNES, 2 novembre 2022,

[1] Photo : Element5 Digital sur Unsplash